



ASSURANCE SANTÉ INTERNATIONALE

Vos salariés partent en expatriation ?

Avec **MyHealth Business**, offrez leur une assurance complète et modulable selon leurs besoins

POUR LES
GROUPES DE
3 À 50 SALARIÉS
EXPATRIÉS

Téléchargez notre appli
Easy Claim !



 **april**
International
L'ASSURANCE EN PLUS FACILE



Sommaire

|||||

- 1 - Vos obligations en tant qu'employeur > **p3**
- 2 - Quelle couverture pour vos salariés ? > **p4**
- 3 - Vos garanties en un clin d'œil > **p6**
- 4 - Notre accompagnement et services pour vos collaborateurs > **p11**
- 5 - Notre accompagnement pour vous, employeur > **p16**
- 6 - Comment souscrire ? > **p17**
- 7 - Pourquoi choisir APRIL International ? > **p18**

OPTEZ POUR UNE ASSURANCE COMPLÈTE AVEC APRIL INTERNATIONAL

FRAIS DE SANTÉ

AU 1^{ER} EURO/DOLLAR, EN COMPLÉMENT DE LA CFE

PRÉVOYANCE

DÉCÈS, INVALIDITÉ, INCAPACITÉ, ARRÊT DE TRAVAIL

ASSISTANCE RAPATRIEMENT

RESPONSABILITÉ CIVILE VIE PRIVÉE

Vos obligations en tant qu'employeur

Aujourd'hui, la réussite de l'internationalisation d'une entreprise, quelle que soit sa taille, ne dépend pas uniquement de son activité ou de la conjoncture économique, mais aussi de la gestion de la mobilité de ses employés, ce d'autant plus que l'entreprise est à tout moment responsable de leur santé et de leur sécurité à l'étranger.

Cela s'appelle le *duty of care*, il engage la responsabilité pénale du dirigeant de l'entreprise qui envoie son salarié en mission à l'étranger.

Il est plus que jamais nécessaire de proposer une protection sociale globale à vos salariés expatriés.

La réussite du projet d'expatriation passe également par quelques étapes incontournables nécessitant préparation et anticipation :



AVANT

- › **Informez vos salariés avant leur départ** (sur les risques pays, le management interculturel...)
- › **Identifier des risques** (juridiques, sanitaires et financiers)
- › **Préparer le départ** (contrat de travail, installation...)

PENDANT

- › **Mettre en place des procédures de sécurité** (déplacements, lieu de travail, lieu de résidence, procédure de gestion de crise...)
- › **Prévoir une protection sociale complète pour vos salariés** (santé, prévoyance, assurance chômage, retraite...)
- › **Rester en lien avec vos collaborateurs et les accompagner tout au long de leur expatriation**

APRÈS

- › **Garantir la continuité de la protection sociale en France**
- › **Assurer une réinsertion professionnelle adéquate**
- › **Valoriser les nouvelles compétences acquises**

EXPATRIATION RÉUSSIE

- › **En prenant toutes ces mesures, vous pourrez apporter la preuve que vous avez mis tous les moyens en œuvre pour assurer la sécurité physique de vos salariés et ainsi éviter des recours contentieux**

2

Quelle couverture pour vos salariés ?

Nous vous proposons de composer vous-même votre contrat selon vos besoins pour assurer vos collaborateurs.

1 | Comprendre votre garantie frais de santé

● Sélectionnez le type de couverture que vous souhaitez mettre en place pour vos salariés :

Couverture au 1^{er} euro /dollar dépensé

Couverture en complément de la Caisse des Français de l'Étranger (CFE)

● Choisissez le niveau de garanties souhaité :

	EMERGENCY	BASIC	ESSENTIAL	COMFORT	EXTENSIVE	PREMIUM
FRAIS DE SANTÉ	Hospitalisation uniquement en cas d'accident ou d'urgence médicale	Hospitalisation + Soins courants + Maternité + Options	Hospitalisation + Soins courants + Maternité + Options	Hospitalisation + Soins courants + Maternité + Options	Hospitalisation + Soins courants + Maternité + Options	Hospitalisation + Soins courants + Maternité + Options
	Une protection santé minimale valable en cas d'accident ou d'urgence médicale	Un premier niveau de couverture pour les soins courants et en cas d'urgence ou d'accident	Une protection regroupant les garanties santé essentielles au quotidien ou en cas d'imprévu	Une prise en charge à un niveau élevé des frais de santé de vos collaborateurs dans toutes les situations	Une couverture santé mêlant prise en charge confortable et garanties haut de gamme	Une protection globale avec des niveaux de prise en charge très élevés
	Plafond annuel de couverture : 250 000 €/€/\$	Plafond annuel de couverture : 500 000 €/€/\$	Plafond annuel de couverture : 1 500 000 €/€/\$	Plafond annuel de couverture : 2 000 000 €/€/\$	Plafond annuel de couverture : 2 500 000 €/€/\$	Plafond annuel de couverture : Illimité (sauf USA : plafond annuel de couverture 3 000 000 €/€/\$)

● Définissez le niveau de renfort souhaité pour l'optique/dentaire (en option) :

OPTIQUE
DENTAIRE



NON
COUVERT

NIVEAU
1

NIVEAUX
1 ou 2

NIVEAUX
1, 2 ou 3

NIVEAUX
1, 2, 3 ou 4

NIVEAUX
1, 2, 3, 4 ou 5

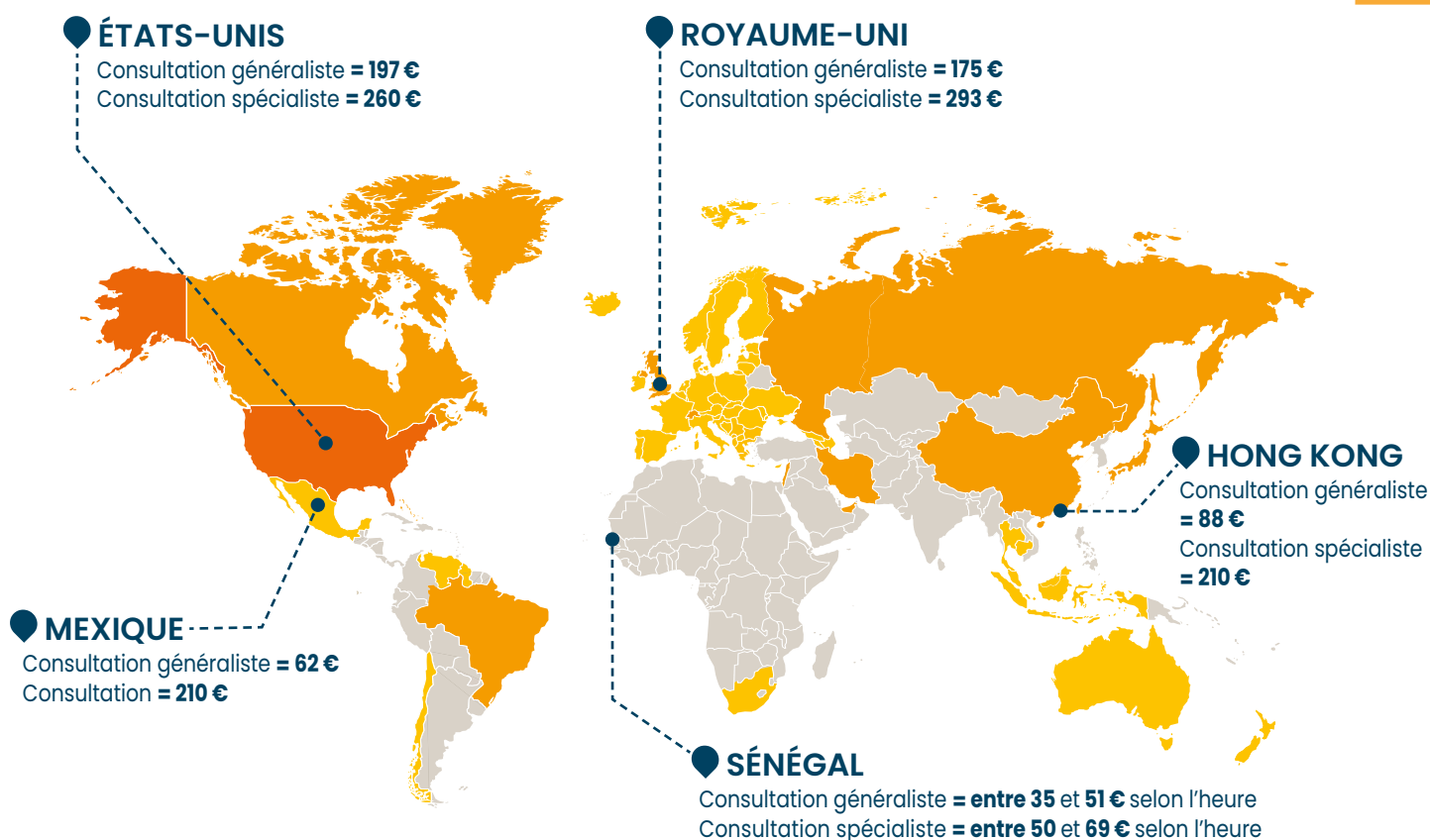
2 | Choisissez votre zone de couverture

◆ Choisissez les zones de couverture de vos salariés : ils sont couverts dans leur pays d'origine/de nationalité et de destination.

Il est important de toujours choisir **la zone selon le ou les pays dans lesquels vos collaborateurs ont besoin de réaliser des soins programmés**. Sachez que vos collaborateurs sont couverts lors de congés/retours ponctuels dans leur pays d'origine et déplacements dans le reste du monde en cas de maladie inopinée ou d'accident.

IMPORTANT :

Si vos collaborateurs sont amenés à voyager en dehors de la zone de couverture choisie, les garanties que vous avez sélectionnées sont valables dans le monde entier en cas d'accident ou d'urgence médicale (séjour de moins de 90 jours consécutifs).



● **Zone 1 :** États-Unis et monde entier

● **Zone 2 :** Bahamas, Brésil, Canada, Chine, Émirats Arabes Unis, Hong-Kong, Israël, Japon, Suisse, Royaume-Uni, Singapour

● **Zone 3 :** Afrique du Sud, Albanie, Allemagne, Andorre, Arménie, Australie, Autriche, Belgique, Bulgarie, Cambodge, Chili, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Féroé (Iles), France (D.R.O.M inclus), Finlande, Géorgie, Gibraltar, Grèce, Hongrie, Indonésie, Irlande, Islande, Italie, Lettonie, Liban, Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg, Macédoine, Malaisie, Malte, Mexique, Moldavie, Monaco, Monténégro, Norvège, Nouvelle-Zélande, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République Tchèque, Roumanie, Saint Marin, Serbie, Slovaquie, Slovénie, Suède, Svalbard et Jan Mayen, Taïwan, Thaïlande, Vatican, Venezuela

● **Zone 4 :** tous pays hors pays des zones 1, 2 & 3

3 | Sélectionnez des garanties additionnelles pour une protection globale de vos collaborateurs à l'étranger :

Assistance
Rapatriement de base

Pack Assistance Rapatriement
et Responsabilité Civile Vie Privée

Pack Prévoyance

3

Vos garanties en un clin d'œil



1 | Garanties Hospitalisation & Médecine courante

Au choix parmi 6 formules :

Désignation des Actes	Emergency	Basic	Essential	Comfort	Extensive	Premium
Plafond Global Maximum par Bénéficiaire et par An	250 000 €/ \$	500 000 €/ \$	1 500 000 €/ \$	1 500 000 €/ \$	2 000 000 €/ \$	Illimité (sauf USA : plafond annuel de couverture 3 000 000 €/ \$)
Hospitalisation Médicale et Chirurgicale * (y compris en ambulatoire)						
Frais de séjour	100% des frais réels Uniquement en cas d'accident ou d'urgence médicale	100% des frais réels	100% des frais réels	100% des frais réels	100% des frais réels	100% des frais réels
Honoraires, bloc opératoire, actes médicaux						
Analyses médicales, radiographies						
Imagerie médicale avancée (IRM, Scanner)						
Médicaments prescrits						
Appareillages et prothèses chirurgicales ou médicales						
Transport en ambulance (si hospitalisation prise en charge)						
Chambre privée standard à l'hôpital (par nuit)	non pris en charge	75 €/ \$	150 €/ \$	100% des frais réels (y compris frais TV & Internet)		
Frais accompagnant d'un enfant de moins de 18 ans (par jour)	non pris en charge	non pris en charge	50 €/ \$	100 €/ \$	150 €/ \$	100% des frais réels
Hospitalisation pour troubles mentaux ou nerveux	non pris en charge	non pris en charge	100% des frais réels, limité à 7 000 €/ \$ et 30 jours max	100% des frais réels, limité à 10 000 €/ \$ et 30 jours max	100% des frais réels, limité à 10 000 €/ \$ et 30 jours max	100% des frais réels, limité à 45 jours max
Consultations, traitements et examens en lien avec une hospitalisation prise en charge (30 jours avant et après)	100% des frais réels	100% des frais réels	100% des frais réels	100% des frais réels	100% des frais réels	100% des frais réels
Rééducation en centre suite à une hospitalisation prise en charge						
Traitement du cancer (oncologie, chimiothérapie, radiothérapie)	non pris en charge					
Dialyse rénale						
Greffe d'organe						
Hospitalisation à domicile						
Séjour et soins en centre de soins palliatifs	100% des frais réels					
Chirurgie dentaire réparatrice suite à accident caractérisé						



DÉSIGNATION DES ACTES

EMERGENCY

BASIC

ESSENTIAL

COMFORT

EXTENSIVE

PREMIUM

MATERNITÉ*

Frais de séjour en maternité

Honoraires, actes médicaux

Consultations
(obstétrique, sage-femme)

Médicaments

Dépistage néo-natal et diagnostic
des anomalies chromosomiquesChambre privée standard à
l'hôpital (par nuit)Consultations externes (obstétrique,
sage-femme), examens pré et
post-natals, médicamentsSéances de préparation à
l'accouchement

Accouchement à domicile

non pris en
charge100%
des frais réels,
jusqu'à
3 000 €//\$
par grossesse100%
des frais réels,
jusqu'à
6 000 €//\$
par grossesse100%
des frais réels,
jusqu'à
12 000 €//\$
par grossesse100%
des frais réels,
jusqu'à
12 000 €//\$
par grossesse100%
des frais réels,
jusqu'à
20 000 €//\$
par grossessedans le poste
ambulatoiredans le poste
ambulatoiredans le poste
ambulatoiredans le poste
ambulatoiredans le poste
ambulatoire

PROCRÉATION MÉDICALE ASSISTÉE ** (maximum 4 tentatives par an)

Médicaments, traitements
hormonaux, analysesFécondation in vitro, insémination
artificiellenon pris en
chargenon pris en
chargenon pris en
charge100% des frais
réels, jusqu'à
1 500 €//\$
par tentative100% des frais
réels, jusqu'à
1 500 €//\$
par tentative100% des frais
réels, jusqu'à
3 000 €//\$
par tentative

MÉDECINE COURANTE

Consultations de médecins
généralistesConsultations de médecins
spécialistes (sauf psychiatre)

Psychiatres

Analyses, travaux de laboratoire,
radiologieImagerie médicale avancée
(IRM et Scanner)Actes médicaux techniques, petite
chirurgie hors hospitalisationAuxiliaires médicaux*** :
kinésithérapeute, infirmier, sage-
femme, orthophoniste, orthoptiste,
podologue, ergothérapeute,
psychomotricienMédicaments sur prescription
(hors contraception, homéopathie,
phytothérapie, vaccins, traitements
antipaludéen)Moyens contraceptifs, homéopathie,
phytothérapie, vaccins, traitements
antipaludéen (sur prescription
médicale)Médicaments prescrits lors d'une
hospitalisation pour un usage à
domicile (y compris pour maladie
chronique)Consultations d'ostéopathie,
chiropractie, étiothérapie,
homéopathie, phytothérapie,
psychothérapie, acupunctureMatériel et appareillage médical,
prothèses médicales (hors optique
et dentaire), audioprothèsesnon pris en
charge100%
des frais réels,
limité à
80 €//\$ par
consultation100%
des frais réels

non pris en charge

100%
des frais réels100%
des frais réels,
limité à
1 000 € par an100%
des frais réels100%
des frais réels,
limité à
250 €//\$ par an100%
des frais réelsnon pris en
charge100% des frais
réels, limité à
300 €//\$ par an100% des frais
réels, limité à
300 €//\$ par an100% des frais
réels, limité à
500 €//\$ par an100% des frais
réels, limité à
1 000 €//\$ par an100% des frais
réels, limité
à 1 000 €//\$
par an100% des frais
réels, limité
à 2 000 €//\$
par an100% des frais
réels, limité
à 2 000 €//\$
par an100% des frais
réels, limité
à 3 000 €//\$
par an100%
des frais réels



DÉSIGNATION DES ACTES	EMERGENCY	BASIC	ESSENTIAL	COMFORT	EXTENSIVE	PREMIUM
PRÉVENTION						
Dépistage (VIH, hépatite B, cancer utérin, du colon, du sein, de la prostate)	non pris en charge	100% des frais réels	100% des frais réels	100% des frais réels	100% des frais réels	100% des frais réels
Forfait auto médication (pharmacie sans ordonnance, substituts nicotiniques)		non pris en charge	non pris en charge	non pris en charge	100% des frais réels, limité à 100 €/€ par an	100% des frais réels, limité à 200 €/€ par an
Bilan de santé et examen de l'audition (limité à 1 bilan tous les 2 ans)			100% des frais réels, limité à 500 €/€	100% des frais réels, limité à 500 €/€	100% des frais réels, limité à 1 000 €/€	100% des frais réels, limité à 1 500 €/€
Consultations de diététicien			non pris en charge	non pris en charge	non pris en charge	non pris en charge
Forfait cure thermique médicalement prescrite			non pris en charge	non pris en charge	non pris en charge	500 €/€ par an

* Toute hospitalisation (y compris liée à la maternité et hors hospitalisation en ambulatoire) est soumise à Accord préalable. Une franchise de 20% sera retenue en cas de non-respect de cette formalité.

** Soumis à Accord préalable. Aucune prise en charge ne sera effectuée en cas de non-respect de cette formalité.

*** Les actes médicaux ou consultations en série, dès lors que le nombre est supérieur à 10, sont soumis à Accord préalable.

2 | Garanties optionnelles Optique & Dentaire

Au choix parmi 5 niveaux :



DÉSIGNATION DES ACTES	NIVEAU 1	NIVEAU 2	NIVEAU 3	NIVEAU 4	NIVEAU 5
DENTAIRE					
Plafond maximum du poste dentaire par bénéficiaire et par an	500 €/€	1 500 €/€	3 000 €/€	4 000 €/€	5 000 €/€
Soins de routine et de prévention (contrôle, radiographie, détartrage, traitements des caries, dévitalisation, parodontologie, endodontie)	100% des frais réels	100% des frais réels	100% des frais réels	100% des frais réels	100% des frais réels
Prothèses dentaires, couronnes, Inlay-core, implant, inlay/onlay*	100% des frais réels	100% des frais réels	100% des frais réels	100% des frais réels	100% des frais réels
Orthodontie jusqu'à 18 ans (traitement entamé avant 16 ans et limité à 3 ans)*	non pris en charge	100% des frais réels, limité à 1 000 €/€ par an	100% des frais réels, limité à 1 500 €/€ par an	100% des frais réels, limité à 2 000 €/€ par an	100% des frais réels, limité à 2 000 €/€ par an
OPTIQUE					
Plafond maximum du poste optique par bénéficiaire et par an	200 €/€	500 €/€	600 €/€	700 €/€	sans plafond global
Verres et monture limités à 1 paire tous les 2 ans	100% des frais réels	100% des frais réels dans la limite du plafond maximum pas de prise en charge de verres ou de monture l'année d'une chirurgie			100% des frais réels, limité à 700 €/€
Chirurgie réfractive (traitement au laser des défauts visuels) limité à une opération par œil pour toute la vie du contrat	non pris en charge				100% des frais réels, limité à 700 €/€ par œil
Lentilles correctrices (y compris jetables)	jusqu'à 75 €/€ par an	jusqu'à 200 €/€ par an	jusqu'à 250 €/€ par an	jusqu'à 300 €/€ par an	jusqu'à 350 €/€ par an

* Les actes de prothèses dentaires, couronnes, Inlay-core, implant, inlay/onlay et d'orthodontie sont soumis à Accord préalable.

CHOIX POSSIBLE DU NIVEAU EN FONCTION DE LA FORMULE DE BASE

EMERGENCY	—	—	—	—	—
BASIC	NIVEAU 1	—	—	—	—
ESSENTIAL	NIVEAU 1	NIVEAU 2	—	—	—
COMFORT	NIVEAU 1	NIVEAU 2	NIVEAU 3	—	—
EXTENSIVE	NIVEAU 1	NIVEAU 2	NIVEAU 3	NIVEAU 4	—
PREMIUM	NIVEAU 1	NIVEAU 2	NIVEAU 3	NIVEAU 4	NIVEAU 5

3 | Garanties optionnelles Allocation d'Obsèques

Au choix parmi 2 niveaux :



	EMERGENCY	BASIC	ESSENTIAL	CONFORT	EXTENSIVE	PREMIUM
	SANS	NIVEAU 1		NIVEAU 2		
ALLOCATION D'OBSÈQUES						
Frais d'obsèques d'un assuré de plus de 12 ans	—	3 000 €/€		5 000 €/€		

4 | Garanties additionnelles

● ASSISTANCE RAPATRIEMENT ET RESPONSABILITÉ CIVILE

Au choix parmi 2 niveaux :



ASSISTANCE RAPATRIEMENT	ASSISTANCE DE BASE	ASSISTANCE COMPLÈTE
Rapatriement médical et transport sanitaire	✓	✓
Accompagnement des enfants	✓	✓
Présence d'un membre de la famille auprès de l'assuré hospitalisé	✗	✓
Retour de l'assuré après consolidation dans le pays d'expatriation	✗	✓
Rapatriement en cas de décès du collaborateur ou d'un membre de sa famille	✗	✓
Rapatriement ou évacuation en cas d'attentat ou de catastrophe naturelle	✗	✓
Perte ou vol de papiers d'identité, bagages ou titre de transport	✗	✓
Incident de voyage (retour impossible, retard d'avion, manquement de correspondance, remboursement des frais de séjour déjà engagés en cas d'interruption ou de rapatriement)	✗	✓
Autres prestations (infraction involontaire à la législation du pays, traduction de documents administratifs, envoi de médicaments introuvables, etc)	✗	✓



RESPONSABILITÉ CIVILE VIE PRIVÉE

Tous dommages corporels, matériels et immatériels consécutifs confondus jusqu'à 7 500 000 €/€

×



ASSISTANCE PSYCHOLOGIQUE

Assistance psychologique

×

jusqu'à 3 entretiens par assuré

● PRÉVOYANCE

Au choix parmi 2 niveaux :

CAPITAL DÉCÈS ET PERTE TOTALE ET IRRÉVERSIBLE D'AUTONOMIE	FORMULE % SALAIRE	FORMULE FORFAIT
Versement d'un capital	au choix entre 100% du salaire et 600% du salaire par tranche de 100 K€/€	au choix entre 100 K€/€ et 600 K€/€ par tranche de 100 K€/€
Paiement par anticipation du capital décès	✓	✓
Versement d'un second capital aux enfants à charge en cas de décès simultané ou postérieur du conjoint	✓	✓

OPTIONS (souscriptibles uniquement en complément du capital décès)

CAPITAL DÉCÈS MAJORÉ

Majoration du capital par enfant à charge	en fonction du niveau de capital sélectionné de 20% à 120% du salaire	en fonction du niveau de capital sélectionné de 20 K€/€ à 120 K€/€
---	---	--

CAPITAL DÉCÈS ACCIDENTEL

Versement d'un capital	au choix entre 100% du salaire et 600% du salaire par tranche de 100 K€/€	au choix entre 100 K€/€ et 600 K€/€ par tranche de 100 K€/€
------------------------	---	---

INCAPACITÉ INVALIDITÉ

Versement d'indemnités journalières	80% du salaire	90% du salaire
Franchise	30, 60 ou 90 jours avec option rachat en cas d'hospitalisation de 3 jours	
Versement de rente d'invalidité	invalidité totale ou partielle avec majoration pour tierce personne	

● RENTES

Au choix parmi 3 niveaux :

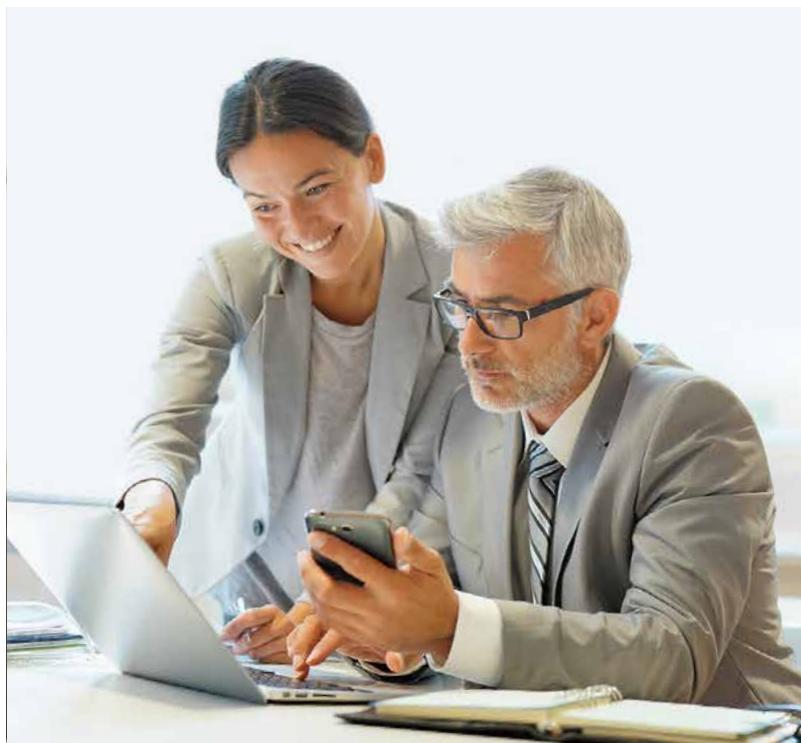
RENTE ÉDUCATION	NIVEAU 1	NIVEAU 2	NIVEAU 3
Versement d'une rente éducation à chacun des enfants à charge en cas de décès de l'assuré	entre 6% et 24% du salaire par tranche de 6%, peu importe l'âge de l'enfant	pourcentage évolutif en fonction de l'âge de l'enfant	
		(6%, 12% et 18%)	(12%, 18% et 24%)
RENTE DE CONJOINT	NIVEAU 1	NIVEAU 2	NIVEAU 3
Versement d'une rente au conjoint survivant	rente viagère au choix 10%, 20% ou 30%	rente viagère ou temporaire au choix	
		entre 0,25% et 0,50% du salaire	entre 0,50% et 1% du salaire

4

Notre accompagnement pour vos collaborateurs



APRIL
INTERNATIONAL
À LEURS CÔTÉS,
PARTOUT DANS
LE MONDE



UN IMPORTANT RÉSEAU DE SOINS AUX USA

Grâce à notre partenariat avec Global Excel, vos collaborateurs bénéficient :

- d'un accès à l'un des plus grands réseaux de soins aux États-Unis (près de 690 000 médecins et plus de 5 500 hôpitaux),
- d'un accès à plus de 68 000 pharmacies aux États-Unis **auprès desquelles ils n'auront pas à faire l'avance d'argent, nous réglons directement les frais pour eux.**

♥ **CVS** caremark®

♥ **aetna**™

UN SERVICE DE RÈGLEMENT DIRECT DES FRAIS D'HOSPITALISATION



En cas d'hospitalisation, nous avançons l'argent !

- **Votre collaborateur est hospitalisé en urgence ?**
Nos équipes se mettent directement en relation avec l'hôpital afin de délivrer une prise en charge.
Notre priorité ? Faciliter son arrivée à l'hôpital !
- **Votre collaborateur programme une hospitalisation ?**
À réception de son dossier, nos équipes confirment sa couverture à l'hôpital et règlent sa facture directement.

Ces services sont disponibles pour un contrat au 1^{er} €/ \$ ou en complément de la CFE, sans franchise.

Nos services en ligne

Pour faciliter la gestion et le suivi de leur contrat à l'étranger, nous développons continuellement pour vos salariés de nouveaux services 100% en ligne.

Notre appli Easy Claim

Cette appli permet à vos salariés de gérer toutes leurs demandes liées à leur assurance internationale.

Avec Easy Claim, vos salariés peuvent non seulement :

- › consulter et télécharger leur carte assuré,
- › demander une prise en charge avant une hospitalisation,
- › trouver un professionnel de santé proche de chez eux recommandé par APRIL,
- › connaître leurs contacts privilégiés et nous joindre facilement,
- › faire une demande de téléconsultation.

Mais également :

- › modifier/ajouter leur RIB de remboursement,
- › consulter et modifier leurs coordonnées personnelles,
- › consulter le détail de leurs remboursements,
- › télécharger leurs documents (attestation d'assurance, décompte de remboursement, formulaires, etc.).



NOTRE APPLI EASY CLAIM EST TÉLÉCHARGEABLE DEPUIS
L'APP STORE OU GOOGLE PLAY

Disponible dans
l'App Store

DISPONIBLE SUR
Google Play

Un médecin disponible par téléphone



TeladocTM
HEALTH

Pour accéder facilement à la médecine depuis leur pays d'expatriation, nous mettons gratuitement à disposition de vos salariés nos services de téléconsultation et de second avis médical, en partenariat avec Teladoc Health !

1 LA TÉLÉCONSULTATION :

Avec ce service, vos salariés peuvent consulter un médecin à distance, dans le respect du secret médical.

Ils peuvent soumettre leur demande depuis leur appli Easy Claim et un professionnel de santé les rappellera sous **3 heures, 24h/24 et 7j/7** partout dans le monde, dans la langue de leur choix.

Pratique et simple à utiliser, ce service est disponible quel que soit le pays dans lequel se trouvent vos collaborateurs.

2 LE SECOND AVIS MÉDICAL :

Votre collaborateur a reçu un diagnostic d'un premier médecin et souhaite avoir un second avis ?

Un traitement lui a été prescrit et il souhaite savoir s'il existe des alternatives ?

Avec ce nouveau service, il peut entrer en relation avec l'un des 50 000 médecins spécialistes membres du réseau Teladoc Health afin d'obtenir un second avis médical concernant une pathologie diagnostiquée et le traitement proposé.

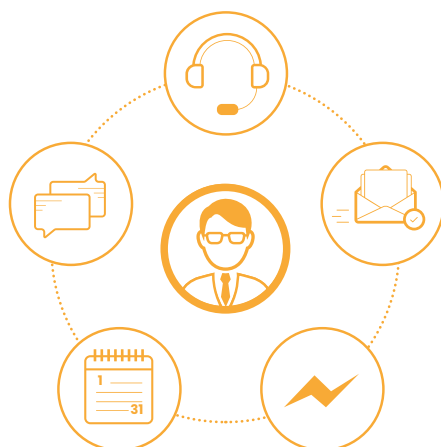
Un médecin expert prendra connaissance de son dossier médical et le contactera sous 24 heures maximum pour lui livrer ses conseils au regard de sa situation.

Espace assuré



En quelques clics, depuis leur ordinateur, tablette ou smartphone, vos salariés pourront accéder à leur espace sécurisé pour consulter leurs documents utiles et leurs remboursements.

● **Simple et 100% en ligne !**



Nos conseillers sont multilingues et connectés !

Vos salariés ont besoin d'aide ?

Nos conseillers sont joignables par téléphone, e-mail, via chat et Facebook Messenger !

Pour cela rien de plus simple, il suffit pour vos salariés d'ouvrir l'appli Easy Claim ou de se connecter à leur Espace assuré pour dialoguer en direct avec un conseiller !

● **C'est aussi ça, l'assurance en plus facile.**

WELCOME PACK

Nous mettons à disposition de chaque nouvel affilié un Welcome Pack comprenant :

- › son certificat d'assurance,
- › sa carte d'assurance avec les numéros d'urgence accessibles 24/7 pour demander le paiement direct des frais d'hospitalisation et accéder aux services d'assistance,
- › son identifiant personnel pour accéder à ses services en ligne,
- › un guide détaillant le fonctionnement de son contrat.

Le Welcome Pack sera transmis à vos collaborateurs par e-mail dans les 48 heures (jours ouvrés) suivant la réception de la liste des affiliés que vous nous aurez remise. Les éléments du Welcome Pack seront également disponibles et téléchargeables à tout moment depuis l'Espace assuré.



L'ATTESTATION
D'ASSURANCE,



LA CARTE D'ASSURÉ REPRENANT
LES NUMÉROS D'URGENCE À COMPOSER
NOTAMMENT EN CAS DE BESOIN
D'ASSISTANCE OU AVANT UNE
HOSPITALISATION,



LE GUIDE ASSURÉ,
RÉSUMANT LE FONCTIONNEMENT
DU CONTRAT ET TOUS LES
CONTACTS UTILES.

Notre équipe dédiée

Notre équipe de gestion est composée de collaborateurs multilingues, présents au sein de nos 3 bureaux de gestion basés à Bangkok, Mexico et Paris.

Tous nos collaborateurs ont plusieurs années d'expérience en matière d'assurance, de relation client et sont en charge de la gestion au quotidien des demandes de nos assurés et de leurs ayants-droit.



Leurs missions ?

- 1 Répondre à l'ensemble des demandes relatives à l'assurance de vos collaborateurs :
 - › demande de précisions sur leurs garanties,
 - › accès à leurs services en ligne,
 - › demande de documents,
 - › questions sur les remboursements et autres...
- 2 Traiter les demandes de remboursement de vos collaborateurs.
- 3 Gérer les demandes d'affiliation d'ayant-droit.
- 4 Assister vos collaborateurs en cas d'hospitalisation d'urgence ou programmée.

Ce n'est pas toujours facile de gérer les problèmes de santé et les situations d'urgence à l'étranger. C'est pour cette raison que nous nous engageons sur des délais de traitement des demandes de vos collaborateurs, au quotidien comme en cas d'urgence :

Demandes d'informations

SOUS
48h

Demandes d'entente préalable

SOUS
3J

Demandes de prise en charge hospitalière

En cas d'hospitalisation programmée :

SOUS
5J

En cas d'urgence :

SOUS
4h

Demandes de remboursement de frais médicaux

À compter de la réception des documents par courrier ou par voie électronique :

SOUS
3J

5

Notre accompagnement pour vous, employeur

1 | Une équipe dédiée

Dès la souscription, nous mettons à disposition de votre entreprise un contact dédié afin de vous apporter un suivi optimal dans la gestion de votre contrat.

Notre accompagnement porte sur :

- › la coordination avec les équipes de gestion, notamment pour les cas spécifiques,
- › l'optimisation de votre contrat, en fonction de vos besoins,
- › des conseils en matière de conformité avec les réglementations locales.

2 | Une approche innovante et pérenne du risque

Notre réseau de soin international : un réseau de soin étendu dans le monde

APRIL International vous propose 2,2 millions de professionnels de santé référencés dans le monde. Vous pourrez retrouver nos hôpitaux, médecins et pharmacies partenaires sur l'application Easy Claim.

Pour vos assurés aux États-Unis et au Mexique, nous disposons d'accords spécifiques et proposons également des services de tiers-payant.



Notre service d'orientation médicale et connaissance des coûts médicaux à l'international

Nous assurons la performance durable de vos régimes de santé grâce, notamment, à notre expertise en terme de maîtrise des dépenses de santé/savoir-faire unique en matière de Case Management*.

Un traitement excessif ou inapproprié pouvant être préjudiciable au patient mais aussi coûteux pour l'entreprise, APRIL International a mis en place un éventail de processus pour s'assurer que le coût des soins médicaux est géré de façon appropriée : identifier la solution locale la plus adaptée et génératrice d'économies pour une prestation médicale à qualité au moins équivalente.



Accompagnement
et suivi de votre contrat

Procédure mise en place
pour la détection des fraudes



Limitation sensible et durable de la sinistralité du compte

3 | Des services pour vous faciliter la vie

› Un extranet

Nous mettons également à votre disposition un espace en ligne personnalisé, permettant de consulter la liste de vos salariés couverts et leurs ayants-droit, télécharger les documents utiles au fonctionnement de votre contrat et payer vos factures en quelques clics.

› Une approche orientée clients afin de recenser leurs besoins

Nous avons instauré un système nous permettant de faire remonter les attentes et réclamations de nos assurés. Ainsi, nous pouvons réagir en temps réel et apporter une prise en charge rapide à vos collaborateurs expatriés.

* Case Management : étude des cas (validation du choix du prestataire, possibilités de négociations tarifaires, pertinence d'un rapatriement...) permettant d'orienter le patient vers le ou les prestataires médicaux les plus adaptés à leurs besoins, dans le monde entier.

6 Comment souscrire ?

Votre check-list

- 1 Complétez et renvoyez-nous la demande de cotation par e-mail.
- 2 Vous recevrez une proposition commerciale de notre part sous un délai de 24h.
- 3 Dès signature de la proposition commerciale de votre part, votre contrat sera mis en place.
- 4 Vos collaborateurs recevront 2 jours ouvrés après leur affiliation leur kit d'adhésion contenant :
 - › leur attestation d'assurance,
 - › leur carte d'assuré PDF,
 - › leur guide pratique.

En tant qu'employeur, vous recevrez votre **Certificat d'Adhésion** et vos **Conditions Générales**.



APRIL International a reçu douze trophées ces trois dernières années. Parmi eux, deux ont été remis par le *International Business Magazine Awards 2022* : « Fournisseur de services d'assurance santé le plus fiable d'Europe » et « Prix du meilleur fournisseur de solutions d'assurance santé en Europe ».



7

Pourquoi choisir APRIL International?

Nos équipes ne sont jamais loin !

Vos collaborateurs ont besoin d'un avis médical ?
Des conseils pour être orientés vers le bon médecin ou hôpital ?
Vous pouvez compter sur nous pour jouer la carte de la proximité !

Quelle que soit la destination de vos collaborateurs, nous avons toujours un expert qui maîtrise les spécificités du système de santé local. Il saura répondre rapidement à vos questions.

Nous parlons l'anglais, l'espagnol, l'allemand, le portugais, le néerlandais, le chinois, l'arabe...

Nos partenaires :

En fonction de la couverture proposée, vous trouverez ci-dessous nos partenaires assureurs de MyHealth Business :

- › Chubb European Group SE - Rating : A.M. Best A++ (Stable)
- › Groupama Gan Vie - Rating : Fitch's Ratings A+
- › AWP Health & Life SA - Rating : A.M. Best A+

PLUS DE
PROXIMITÉ



180

PAYS
COUVERTS

40

ANS
D'EXPÉRIENCE

+ 150 000

EXPATRIÉS
COUVERTS

260

COLLABORATEURS
POLYGLOTTES



**Besoin d'un conseil pour
choisir votre couverture ?**

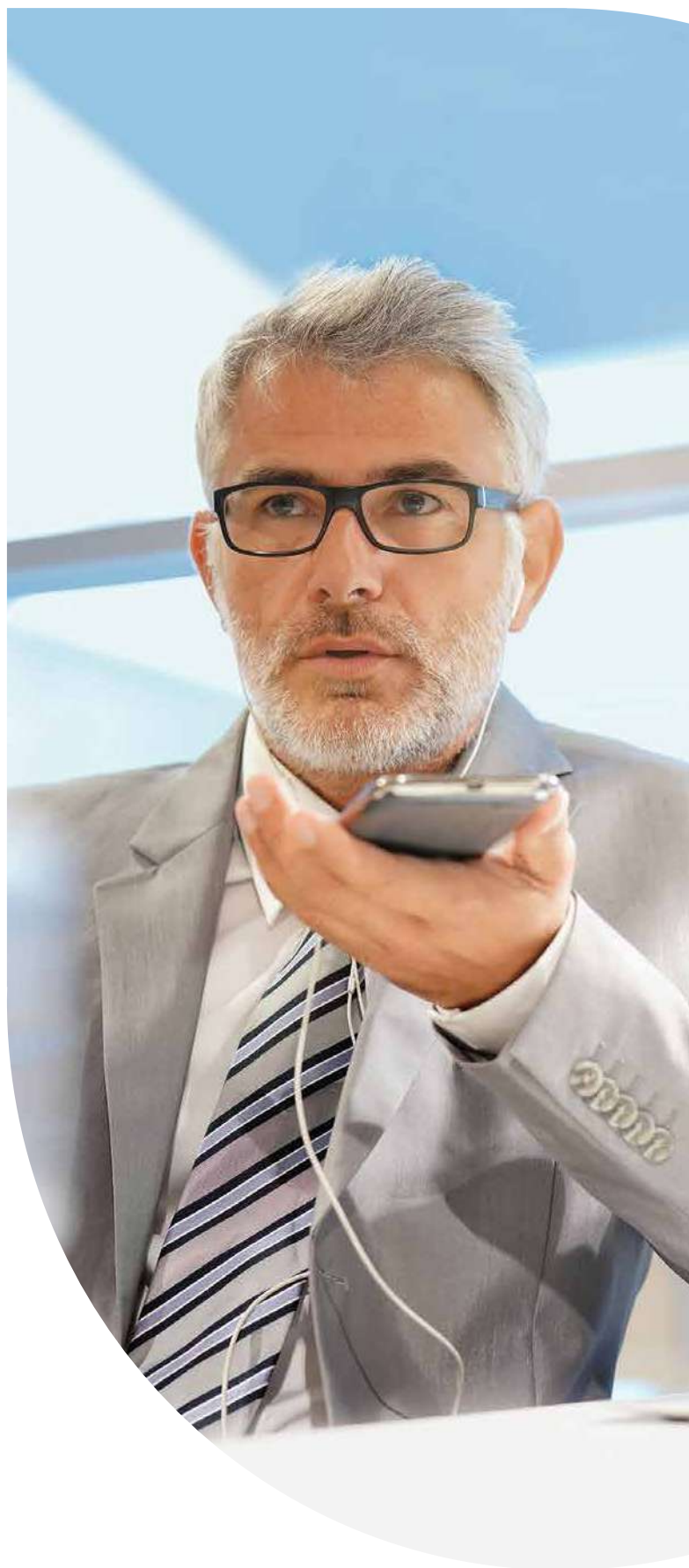
**Les équipes multilingues
d'APRIL International sont
à votre écoute :**



Par téléphone :
+33 (0) 1 73 02 93 93



Par e-mail :
info.entreprise@april.com



À propos d'APRIL, l'assurance en plus facile

APRIL est le leader du courtage grossiste en France avec un réseau de 20 000 courtiers partenaires. Les 2 400 collaborateurs d'APRIL ont l'ambition de proposer à leurs clients et partenaires – particuliers, professionnels et entreprises – une expérience remarquable alliant le meilleur des relations humaines et de la technologie, en santé et prévoyance des particuliers, professionnels et TPE, en assurance des emprunteurs, en santé internationale, en dommages de niches et en gestion de patrimoine.

APRIL ambitionne de devenir un acteur digital, omnicanal et agile, champion de l'expérience client et leader sur ses marchés tout en s'engageant sur les enjeux de Responsabilité Sociétale structurés au sein de sa démarche Oxygen.

Le groupe APRIL opère dans 18 pays et a enregistré en 2022 un chiffre d'affaires de 590M€.



**Contactez notre équipe
dédiée aux entreprises**

info.entreprise@april.com

+33 (0)1 73 02 93 93

Siège social APRIL International Care :

14 rue Gerty Archimède - 75012 Paris - FRANCE
Tél. : +33 (0)1 73 02 93 93
www.april-international.com

S.A.S. au capital de 200 000 € - RCS Paris 309 707 72
Intermédiaire en assurances - Immatriculée à l'ORIAS sous le n°07 008 000 (www.orientas.fr)
Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR)
4 place de Budapest - CS 92459 - 75436 PARIS CEDEX 09 - FRANCE.
NAF6622Z - N° IDENTIFIANT TVA FR60309707727


International

L'ASSURANCE EN PLUS FACILE